



CR du CHSCT-AC 8 novembre 2012

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'AC (CHSCTC) avait les points suivants inscrits à son ordre du jour.

Point n°1 : approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2011

L'UNSA-Itéfa a interpellé une fois encore l'administration sur le retard pris par elle pour réunir les instances officielles en application de la loi de 2010 et des élections d'octobre 2011. Comme pour le CTAC, alors que le CHSCTC doit se réunir 3 fois dans l'année, c'est la 1^{ère} fois que les OS représentatives sont réunies pour mettre en place cette instance, soit plus d'un an après !!!

Or, alors que nous ne sommes pas dans la même configuration, des règles de fonctionnement différentes, des représentants désignés autres et une parité n'existant plus « de facto », l'UNSA- Itéfa votera contre ce PV, comme elle l'a fait pour les 2 PV soumis dans les mêmes conditions au CTAC.

A l'unanimité, les OS ont donc marqué « l'absurdité » d'une telle demande d'approbation en votant contre ce PV du 29 mars 2011.

Point n°2 : approbation du règlement intérieur et désignation du secrétaire du CHSCTC

Les représentants des personnels unanimes ont demandé qu'il y ait un parallélisme entre le RI du CHSCTM et le CHSCTC, notamment sur le rôle « partagé » entre le secrétaire et le secrétaire adjoint du CHSCTC et la durée d'un an pour leur mandat.

A l'unanimité, les OS ont désigné Marie-Josèphe CHARON (CFDT), secrétaire du comité, et Raphaël COMBEAU (UNSA), secrétaire adjoint. En conséquence et par application des textes sur les CHSCT, ils seront les interlocuteurs de l'administration entre les réunions du CHSCTAC et les collègues des autres OS.

Les amendements principaux, qui ont été acceptés pour ce RI, sont les modifications des articles 3, 11, 18 et 20, notamment :

- Le CHSCT-AC se réunit au minimum 3 fois par an selon un calendrier prévisionnel fourni par l'administration.
- Il suit, entre autre, le registre Santé et Sécurité au Travail qui est accessible aux agents aux secrétariats de leurs BRHAG.

A la demande de l'UNSA- Itefa, l'administration rappellera aux agents l'existence des « registres santé et sécurité au travail de chaque service », évoqués dans l'article 14, qui sont à la disposition des agents aux secrétariats des directions : Marie-Pierre SFIOTTI (DARES), Colette COURTOIS (DGT) et Agnès CORDIER (DAGEMO).

Point n°3: information sur la médecine de prévention

Suite aux départs successifs des médecins de prévention et leur non- remplacement actuel, l'administration rappelle que les ministres Travail et Santé ont commandité un rapport IGAS, sur les conditions d'exercice et les missions du service de médecine de prévention en AC, portant notamment sur :

- Quel rôle le médecin de prévention doit avoir en termes d'animation et de coordination de l'équipe médicale (le service comprend des infirmières, des médecins spécialistes et un secrétariat) et de conseil auprès de l'administration
- La place des médecins spécialistes au sein de ce service et les « ambiguïtés » par rapport à une éventuelle responsabilité de l'Etat (l'acte médical : prévention ou soin ?).
- Le rôle des infirmières et l'organisation des permanences qu'elles doivent assurer sur chacun des sites (problématique identique que pour les médecins sur les différences entre prévention et soins).
- Les conditions matérielles d'installation du service et celles d'accès pour les personnels aux différents services.

Dans le cadre de cette mission, Philippe BARBEZIEUX a sollicité un entretien avec chaque OS en bilatérale.

Les conclusions de ce rapport seront remises à l'administration et aux OS début décembre. Ce point devrait être à l'ordre du jour du prochain CHSCT-AC.

Il doit être précisé que les OS ont appelé à plusieurs reprises l'administration sur les risques d'une telle situation, d'autant plus « surprenante » pour un ministère en charge de faire respecter ces points dans les entreprises.

Effectivement, l'UNSA- Itefa avec les autres OS ont particulièrement insisté sur :

- *L'absence de médecin de prévention depuis juin 2012 pour les 2 secteurs après 2 démissions consécutives*
- *Sur le site de Mirabeau, le local de l'infirmière est vide faute de recrutement !!!*
- *Les visites médicales obligatoires pour les personnels n'ont plus lieu : les listings des agents ne sont plus à jour ! Une sorte de déshérence tacite !!!*
- *Cette situation est au-delà du critique pour arriver à l'inadmissible, surtout avec la montée de la souffrance au travail et l'étude à faire sur les RPS*
- *Les agents en souffrance sont privés d'écoute et de soutien du médecin de prévention! les OS se trouvent également démunies devant cette absence et la possibilité d'orienter les personnels vers ces spécialistes.*

Les OS unanimes demandent que cette situation soit résolue dans des délais rapides pour que « l'intolérable » ne se reproduise plus : c'est tout l'enjeu de la veille, de l'alerte et la façon dont un collectif de travail peut agir.

Point n°4: les actions de prévention

A - Intervention de l'assistante sociale (Bilan 2011 et actions 2012)

Le rapport d'activité de l'assistante sociale a été présenté aux membres du CHSCTAC. Depuis 2 ans, il peut être constaté au vu des informations présentées :

- ***une demande régulière des entretiens : les chiffres variant entre 10 et 14% de l'effectif physique avec 115 demandes en 2011.***
- ***cette demande se partage entre prioritairement les problématiques liées à la vie personnelle (famille, logement, construction du budget) pour environ 60% et celles liées à la vie professionnelle pour 31% (accompagnement au contexte de travail, adaptation au poste de travail, difficultés liées à l'exercice professionnel en termes de surcharge et d'organisation, les difficultés relatives au contexte relationnel, et enfin les situations portant sur la santé au travail).***
- ***Les OS relèvent que les demandes liées au contexte professionnel ont monté fortement entre 2010 et 2011 : de 17% à 31%.***

L'UNSA- Itefa émet l'hypothèse que pour ces dernières difficultés, faute de médecin de prévention, le service social est devenu un lieu d'écoute et d'échanges sur un vécu personnel pour tenter de mettre des mots sur ce vécu, aider à prendre de la distance et mobiliser les ressources de l'agent et de son environnement.

L'assistante sociale organise également pour les personnels régulièrement des journées d'information, la dernière étant consacrée à la retraite.

La prochaine journée d'information du 23 novembre sera consacrée à la «consommation» : en fait, cette journée tient compte du constat fait sur l'augmentation de dépôt de dossiers de surendettement des agents de l'administration centrale en 2011 (CASEP) : reflet semblable à l'évolution de la population générale (+8% d'augmentation des dossiers de surendettement en France en 2011).

L'UNSA- Itefa remercie l'assistance sociale pour ce bilan et le travail d'accompagnement dans un contexte marqué par des difficultés multiples : l'assistance sociale étant une véritable possibilité pour les agents de faire connaître en toute confidentialité leurs problèmes, notamment en cette période d'absence de médecine de prévention sur le site Mirabeau.

B- Intervention de la conseillère de prévention (Bilan 2010-2011-2012 et actions 2013)

La conseillère de prévention a présenté son rapport sur l'activité 2011, son plan d'action pour 2012 ainsi que son projet de plan d'action 2013 pour l'ensemble des sites du Ministère (Mirabeau, Grenelle, Saint-Dominique et locaux des OS).

A noter sur le bilan 2012 :

- La formation des équipes incendies (142 personnes pour toute la tour Mirabeau, dont 58 au ministère du travail)
- L'étude commandée concernant le potentiel calorifique de la tour a été livrée le 9 novembre

L'administration a déjà connaissance que certaines pièces (notamment les salles d'archives) sont hors normes et a déjà mis ce point dans son plan d'action 2013.

- La mise à disposition de ventilateurs aux agents lors des périodes de forte chaleur jugée très insuffisante par les OS au moment des fortes chaleurs.
- Le nombre signifiant d'exercices d'évacuation sur tous les sites d'AC.
- la mise à jour du document unique d'évaluation des risques de l'administration centrale en collaboration avec le médecin de prévention et les membres du CHSCT-AC.

POINT n°5: questions diverses

Enfin, le chef de service « sécurité de la tour » fait un bilan du réaménagement de la Tour Mirabeau ; notamment, le contenu du bail signé en 2011 avec le propriétaire de la Tour en ce qui concerne les centrales de traitement de l'air (fonctionnement de la climatisation de la tour), le remplacement des éclairages en parties communes et privatives et les travaux supplémentaires au niveau des parties communes.

Il rappelle un nombre important de travaux en cours et ceux prochainement réalisés :

- mise en place d'un nouveau système permettant un réglage non plus par aile mais par façade afin d'améliorer son efficacité.
- mise à disponibilité de ballon d'eau chaude dans les sanitaires à chaque étage, en place pour janvier 2013
- Le propriétaire de la tour va procéder à un remplacement des éclairages dans les parties communes et privatives avec notamment la mise en place d'ampoules basse consommation.

Les travaux commenceront début 2013 mais prendront du temps, l'opération étant longue et coûteuse.

- Remplacement du matériel obsolète du restaurant et refonte de la décoration.
- Sécurité : mise en place d'un nouveau système d'alerte incendie, de système de désenfumage et installation de filet de sécurité dans les escaliers
- Canalisations : le propriétaire de la tour a installé de nouvelles canalisations pour tous les étages. Les canalisations des sous-sols sont en train d'être finalisées.



Le prochain CHSCT-AC devrait avoir lieu au premier trimestre 2013.

